

Délibération du conseil municipal

DU 3 décembre 2009

n° 13

page 1/2

Rapporteur : Monsieur Gilles MAUDUIT

OBJET : Actualisation des tarifs pour les bateaux, le busage des fossés et les branchements d'eaux pluviales

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, il convient d'actualiser les tarifs pour les bateaux, le busage des fossés ainsi que les branchements d'eaux pluviales. Il est proposé d'augmenter les tarifs de 1,5 %.

* * * * *

VU la délibération n°31 du 4 décembre 2008 relative aux tarifs 2009 pour la confection des bateaux, le busage des fossés ainsi que pour les branchements d'eaux pluviales.

CONSIDERANT qu'il convient d'actualiser les tarifs au 1^{er} janvier 2010

Le conseil ayant délibéré, décide :

- d'actualiser les tarifs au 1^{er} janvier 2010, conformément au tableau ci-annexé.
- d'imputer les recettes sur les lignes budgétaires correspondantes, à savoir pour les travaux de voirie sur la ligne 822.2 704 3510 et pour les branchements sur la ligne 811 704 3510.
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toute pièce relative à ce sujet.

DESIGNATION DES TRAVAUX	TARIFS ACTUELS DECISION DU 4/12/08 - TTC	TARIFS PROPOSES A COMPTER DU 01/01/2010 TTC	% D'AUGMENTATION
BRANCHEMENT DE DIAMETRE 125 mm	889 € / ml	902 € / ml	1,5 %
BRANCHEMENT DE DIAMETRE 160 mm	952 € / ml	966 € / ml	1,5 %
BRANCHEMENT DE DIAMETRE 200 mm	1 040 € / ml	1 056 € / ml	1,5 %
BRANCHEMENT DE DIAMETRE 300 mm	1 078€ / ml	1 094 € / ml	1,5 %

Délibération du conseil municipal**DU 3 décembre 2009****n° 13****page 2/2**

DESIGNATION DES TRAVAUX	TARIFS ACTUELS DECISION DU 4/12/08 - TTC	TARIFS PROPOSES A COMPTER DU 01/01/2010 - TTC	% D'AUGMENTATION
CONFECTION DE BATEAUX	116 € / ml	118 € / ml	1,5 %
BUSAGE SUR VOIE COMMUNALE FOSES (AQUEDUC)	92 € / ml	93,5 € / ml	1,5 %
BUSAGE FOSSES (AQUEDUC SUR VOIES DEPARTEMENTALES Y COMPRIS TETE DE PONT DE SECURITE)	220 € / ml	223 € / ml	1,5 %
REALISATION D'UNE GARGOUILLE	321 €	326 €	1,5 %

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la ville de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture, le 10/12/09
Publié en mairie le 9/12/09

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
Le directeur général adjoint des services
Philippe Turbault